

L'accord du participe passé

Josée Valiquette

Number 75, Fall 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45425ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Valiquette, J. (1989). L'accord du participe passé. *Québec français*, (75), 28–29.

L'accord du participe passé

N.B. : Les idées développées dans cet article sont illustrées de façon concrète dans le *Cahier pratique*.

Repenser l'enseignement grammatical

L'accord du participe passé avec *avoir* et de celui des verbes pronominaux hante depuis longtemps l'enseignement de l'orthographe grammaticale, au point de symboliser à lui seul la difficulté d'apprentissage de l'orthographe française. Le fait d'avoir reporté au secondaire l'étude de ces deux cas, dans le programme québécois de 1979, n'a pas réglé le problème : il n'en a que retardé l'apparition! Or, il semble qu'il y ait moyen d'apporter *une solution neuve* à ce problème, de manière à *assurer la maîtrise* d'à peu près toutes les règles d'accord du participe *avant même l'entrée au secondaire*. Mais cela suppose qu'on veuille *oser!*

Quand on s'arrête aux doléances des pédagogues des deux derniers siècles à l'égard des piètres performances des élèves en orthographe grammaticale, on ne peut qu'être étonné de constater à quel point cet enseignement, à quelques modifications près, n'a jamais été sérieusement remis en question, malgré les nombreux échecs qu'il a toujours engendrés. S'il existe un domaine où l'immobilisme est roi, c'est bien celui-là! Dans n'importe quelle autre sphère d'activité, il y a longtemps qu'on aurait cherché *comment s'y prendre autrement*. Or, ne sont proposées, ici et là, que de bien timides tentatives de réforme. À preuve, la plupart des grammaires qui entrent dans nos écoles ces temps-ci ressemblent comme des sœurs jumelles, quant au fond, à celles que nous avons connues dans notre enfance...

Tout se passe comme si l'on tentait de régler le problème en misant sans relâche sur ces moyens mêmes qui n'ont produit jusqu'à maintenant que des résultats déficients! Ce n'est pas ainsi qu'on va enrayer le mal. Améliorer la pédagogie en ce domaine suppose de l'audace : *oser* toucher au sacro-saint édifice de l'enseignement grammatical, pour le rendre plus simple, plus cohérent, mieux adapté au scripteur qui tente de bien orthographier. Ce qui justifie cette audace, c'est que la grammaire scolaire, considérée trop sou-

vent comme intouchable, *est susceptible d'être remise en question* : ses bases ne sont en effet ni aussi solides qu'on a pu le supposer, ni surtout aussi logiques qu'on nous l'a bien fait croire. Il ne s'agit pas là d'une opinion gratuite.

La caution d'un chercheur

Dans un livre percutant paru en 1977, ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français - Histoire de la grammaire scolaire*¹, l'historien de la langue André Chervel n'hésite pas à s'en prendre à la grammaire scolaire, la taxant de non scientifique. Sa thèse, résumée sur la jaquette du livre, mérite réflexion :

Qu'est-ce que la grammaire? Pour tous les Français, une matière rébarbative, imposée à et par l'école; pour les linguistes, une doctrine désuète, stérile et dépourvue de fondements théoriques nets.

Alors, la grammaire, pour quoi faire? À cette question, l'histoire de l'école primaire fournit une réponse. La société française a été placée au XIX^e siècle devant une tâche pédagogique d'une rare complexité : apprendre à écrire à tous les petits Français, leur enseigner les subtilités de notre orthographe, l'une des plus difficiles de notre monde. Les méthodes anciennes, fondées sur le latin, n'étant plus utilisables, il fallait innover. C'est pourquoi l'école inventa une justification théorique à l'orthographe qu'on baptisa grammaire.

Présentée comme une théorie de la langue, alors qu'elle est, tout au plus, un aide-mémoire au service de l'orthographe correcte, la grammaire scolaire n'est finalement qu'une mystification, une imposture. Ainsi voit-on l'étude historique confirmer la conviction intime des élèves et la ferme critique des linguistes.

Pendant 300 pages, l'auteur s'emploie à démontrer que l'édifice de la grammaire scolaire, en particulier cette analyse logique et grammaticale, *née au XIX^e siècle* — qui garde toujours ses lettres de noblesse aujourd'hui, malgré quelques élagages — n'est en réalité qu'une superposition de concepts le plus souvent sujets à caution. En particulier, la «théorie» de l'accord du participe passé, qui a



■ Josée VALIQUETTE ■

entraîné la création des concepts de complément d'objet direct (C.O.D.), puis indirect et, plus tardivement, circonstanciel (le seul but de ces deux derniers types de compléments, selon Chervel, étant de distinguer le C.O.D. de tout ce qui n'en est pas un), ne procède pas d'une logique implacable, tant s'en faut!

Rappel historique

Au départ, rappelons comment s'est forgé cet enseignement traditionnel (qui est encore le nôtre), en matière d'accord du participe passé. Il est intéressant de noter qu'avant la Révolution française, les accords en -s au pluriel et en -e muet au féminin étaient audibles à l'oral, particulièrement dans l'aristocratie. Ainsi, comme le souligne Chervel, «le *i* de *ami* se prononçait bref dans *un ami* et long dans *des amis*²»; de la même façon, «l'accord du participe passé [...] était audible non seulement dans «La ville que j'ai prise» mais aussi dans «La ville que j'ai vue», puisque *vue* comportait alors une longue qui s'opposait à la brève de *vu*³».

Quand les bourgeois prennent le pouvoir, à la faveur de la Révolution française, supplantant l'aristocratie en place jusque-là, ils étendent bientôt la scolarisation à toutes les couches de la population, la plupart illettrées et souvent patoisantes. Or, la majorité de ces gens ne prononcent pas à l'oral les finales qui s'accordent au pluriel et au féminin. On pourrait décider de rendre les participes invariables, puisqu'on n'en marque plus l'accord à l'oral, ce que certains ne manquent pas de proposer. Mais le projet échoue. L'habitude de faire l'accord, à l'écrit, semble déjà si bien ancrée qu'on préfère plutôt chercher une justification, en particulier de l'accord du participe passé avec *avoir* : c'est alors qu'on recourt à la notion de complément direct, notion qui s'impose dès lors avec de plus en plus de vigueur.

André Chervel résume bien l'importance du concept de complément direct dans cette évolution et les conséquences qui s'ensuivent : «Le régime direct va devenir une notion centrale de la grammaire scolaire, induire toute une syntaxe des fonctions, et restructurer autour de celle-ci tout l'enseignement grammatical. [...] Mais cette théorie qui va [...] traiter tous les problèmes de l'accord n'est pas encore fondée. Personne ne l'a encore écrite, au

début du XIX^e siècle, au moment où la scolarisation va prendre son essor. Personne ne l'écrira d'ailleurs : ce sera une grammaire «populaire», écrite par le peuple et pour lui, dans ce lieu où il va apprendre l'orthographe, l'école⁴.

Question impertinente

À partir de ce moment, la règle du participe passé avec *avoir* «qui s'accorde avec son complément direct placé avant lui» va compliquer singulièrement la vie de tous les scripteurs du français. Pourtant, si cet accord fait appel à un raisonnement si complexe qu'il constitue depuis deux siècles la bête noire de notre enseignement grammatical, comment se fait-il que les aristocrates français du XVIII^e siècle l'accordaient si facilement à l'oral, sans avoir jamais appris la règle, puisque celle-ci n'avait encore jamais été formulée ?

Quand on s'exprime d'abondance à l'oral, on n'a guère le temps d'appliquer consciemment des règles ! Comment les gens faisaient-ils alors pour bien marquer *spontanément leurs accords* ? Se pourrait-il que les grammairiens scolaires se soient fourvoyés en proposant l'explication alambiquée que l'on connaît et, en conséquence, que le passage par le complément direct ne soit pas une voie obligée ?

Requiem pour un concept : le complément direct

En y réfléchissant, j'en suis venue à l'idée que l'intuition des aristocrates de l'Ancien Régime, qui leur faisait accorder sans problème à l'oral des participes en apparence complexes, tenait à cet aspect du «génie» de notre langue en vertu duquel les adjectifs et participes passés s'accordent *toujours* quand ils sont placés : 1^o entre le déterminant et le nom ; 2^o après le nom ou le pronom auquel ils se rapportent. Or, ces deux règles, simples et logiques, ne supposent aucun recours au concept de complément direct !

Si l'on observe les exemples 1 à 10 du tableau présenté à la fin de cet article, on se rend compte que les adjectifs et participes peuvent tous compléter l'expression : *C'est eux qui sont...* N'y aurait-il pas là la clé d'une nouvelle analyse grammaticale — simplifiée mais non moins rigoureuse — susceptible de faciliter grandement l'accord des participes ? Quelle aubaine, si c'était vrai !

Oui, ça marche !

Pour m'en convaincre, il m'a fallu prendre en compte tous les cas d'accord de l'adjectif et du participe passé et les passer au crible des quelques règles simples que j'ai formulées. Or, au terme d'une analyse de tous ces cas, même les plus subtils et les moins fréquents, je crois qu'il y a bel et bien moyen de simplifier l'enseignement des règles d'accord du participe, en les débarrassant des

concepts inutiles qui les encombrant (le complément direct au premier chef !), de manière à retrouver la logique originale profonde de l'orthographe française en cette matière. Entendons-nous bien : il ne s'agit nullement d'abolir les types d'accords à faire, mais plutôt de simplifier *la façon de les enseigner*.

Le *Cahier pratique* présente une illustration de la façon concrète de renouveler l'enseignement de l'accord de l'adjectif et du participe passé, tant au primaire qu'au secondaire. On y explique en détail, entre autres, comment enseigner les accords relatifs à tous les cas du tableau qui suit, sans recourir aux notions d'auxiliaire *être*, de complément direct, indirect et circonstanciel, et sans substituer l'auxiliaire *avoir* à l'auxiliaire *être* dans le cas des verbes pronominaux.

Les pourcentages qui apparaissent dans ce tableau proviennent d'une récente analyse de corpus que j'ai réalisée en 1988-1989, à partir de 500 textes d'élèves de 6^e année du primaire. Cette recherche permet de se faire une

meilleure idée de la fréquence d'utilisation de certaines structures cibles comportant des adjectifs et des participes passés. Elle révèle, entre autres, que l'emploi du participe passé avec *avoir* qui s'accorde (exemples 7 et 8 : 3,40% des occurrences, la situation d'écriture n'appelait pas beaucoup de verbes aux temps passés) est beaucoup plus fréquent et habituel chez tous les élèves que celui de l'adjectif ou participe antéposé (exemples 13 et 14 : 0,42% des occurrences), utilisé par à peine 4% des enfants (soit 19 élèves sur 500), à la fin du cours primaire. Ces données sont explicitées plus en détail dans le *Cahier pratique*.

1. André Chervel, ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français - Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977. Ce livre a été réédité en 1981 dans la collection «La petite bibliothèque Payot», sous le titre *Histoire de la grammaire scolaire*.
2. *Ibid.*, p. 35.
3. *Ibid.*, p. 43.
4. *Ibid.*, p. 42 et 46.

Fréquence d'utilisation, dans 500 copies d'élèves de 6^e année du primaire, des adjectifs et des participes passés analysés en fonction d'une nouvelle grammaire

Nombre total d'adjectifs et de participes passés : 6 430

Dans ce tableau :

- D - déterminant (comme : les, sa, cette, plusieurs, quatre, etc.)
- A - adjectif qualificatif ou participe passé (qui s'accorde ou non)
- N - nom
- PR - pronom

Types de cas observés

EN FRANÇAIS,

A S'ACCORDE TOUJOURS QUAND :

D + A + N

1. de superbes chiens
D + N (ou PR) + A
2. des chiens bruns
3. Les chiens achetés dans ce magasin...
4. Ces chiens n'ont pas été achetés ici.
5. Ses chiens semblaient malades.
6. Les chiens qui ont été achetés ici...
7. Les chiens que j'ai achetés...
8. Je les ai achetés.
9. Tes chiens se sont perdus.
(pronominal réfléchi)
10. Ils se sont battus. (pronominal réciproque)

A NE S'ACCORDE PAS QUAND :

A + D + N (ou PR)

11. Ils ont trouvé un os.
 12. Ils se sont lêché la patte.
- ... SAUF DANS DE RARES CAS D'EXCEPTION
13. Achetés dans ce magasin, ces chiens...
 14. Il trouve exagérés les prix demandés pour eux.

CAS PARTICULIERS

15. Petits chiens à vendre (ellipse de D)
16. Unis pour la vie [ellipse de D + N (ou PR)]
17. Ils ont changé depuis l'an dernier.
18. La chose dont je t'ai parlé...
19. Ils se sont succédé à la tête de l'entreprise.
20. Elles se sont souvenues de votre conseil.
(essentiellement pronominal)

